

Protéger son entreprise, ses biens et ses responsabilités, c'est penser à :



Ses biens immobiliers
Propriétaire ou locataire ?



Ses projets de construction
Dommages ouvrage,
tous risques chantiers ?



Ses matériels et marchandises
valeur à neuf ou valeur vénale ?
Activité linéaire ou saisonnière ?



Ses pertes financières
Perte d'exploitation ?
Valeur du fonds de commerce ?



Ses risques en cours de transport
En amont et ou en aval ?



**Responsabilité civile
Exploitation et professionnelle**
Gérer son risque ou le subir ?



**Responsabilité Civile
Après livraison ou prestation**
prévoir ou être prêt à tout ?



Sa Protection Juridique
gérer soi même ou via l'assureur ?
en France ou à l'étranger ?

1, boulevard Onfroy - 13008 Marseille (angle 267 avenue du Prado)
Tél. 04 96 20 29 50 - Télécopie 04 96 20 29 55 - e-mail: gtca@gtca.fr

S.A.R.L. au Capital de 40 000 Euros - R.C.S. Marseille 073 800 427 - N° ORIAS 07 002 306 - Site web ORIAS: www.orias.fr - N°ANACOFI-CIF E001693 www.anacofi.asso.fr
Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes au Code des Assurances et de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)